

GESTION DU RISQUE RADON

Réseau Breton Développement Durable

07 mai 2019 – LAMBALLE (22)

SOMMAIRE

I – Le dépistage

II – Campagnes de mesures dans les ERP

III – Campagnes de mesures dans l’habitat

IV – Actions de sensibilisation

V – PRSE 3

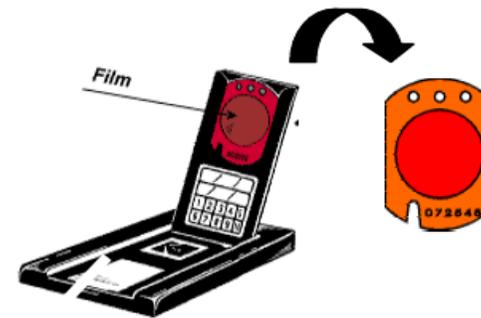
I - Le dépistage

Pour estimer la valeur moyenne annuelle de l'activité volumique du radon dans le bâtiment

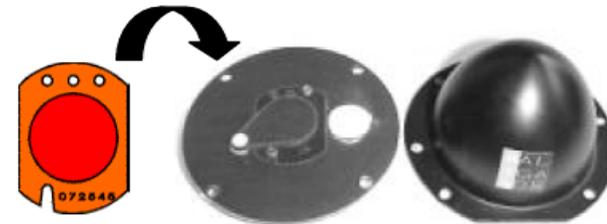
- Une méthode normalisée (NF M60-771)
 - Mesure intégrée
 - Entre le 01 octobre de l'année n et le 30 avril de l'année N+1
 - Pendant une durée d'au moins deux mois
 - Période où le nombre de jours consécutifs d'inoccupation du local n'excède pas 20% de la période retenue
 - Dispositifs de mesure mis en place dans chaque zone homogène de construction et résultat obtenu représentatif de l'ensemble de la zone donc attribué à tous les locaux concernés

Les détecteurs solides de traces (DSTN)

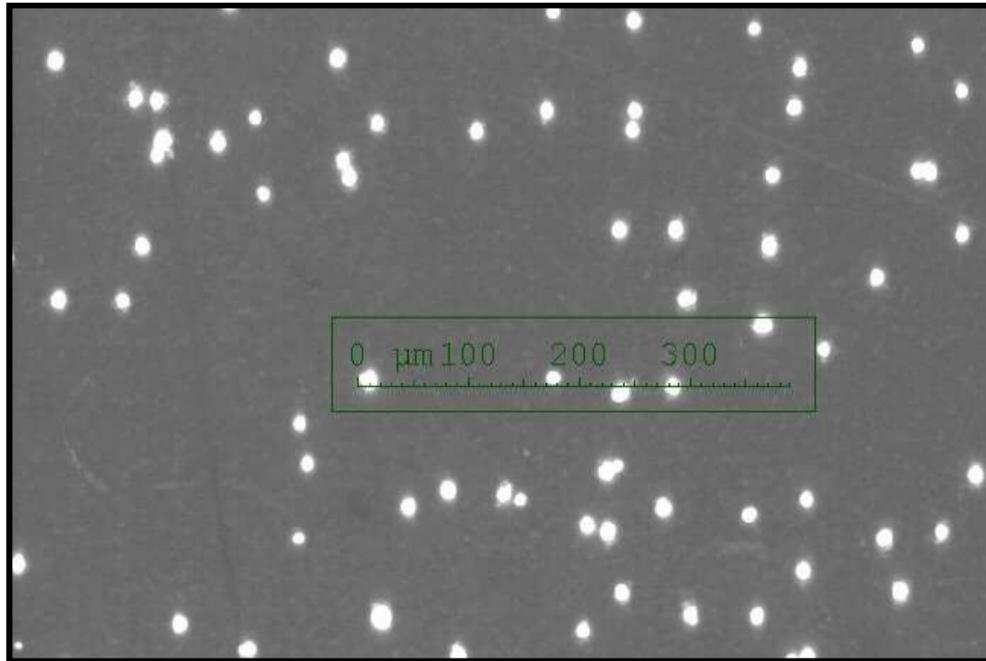
« ouvert »
»



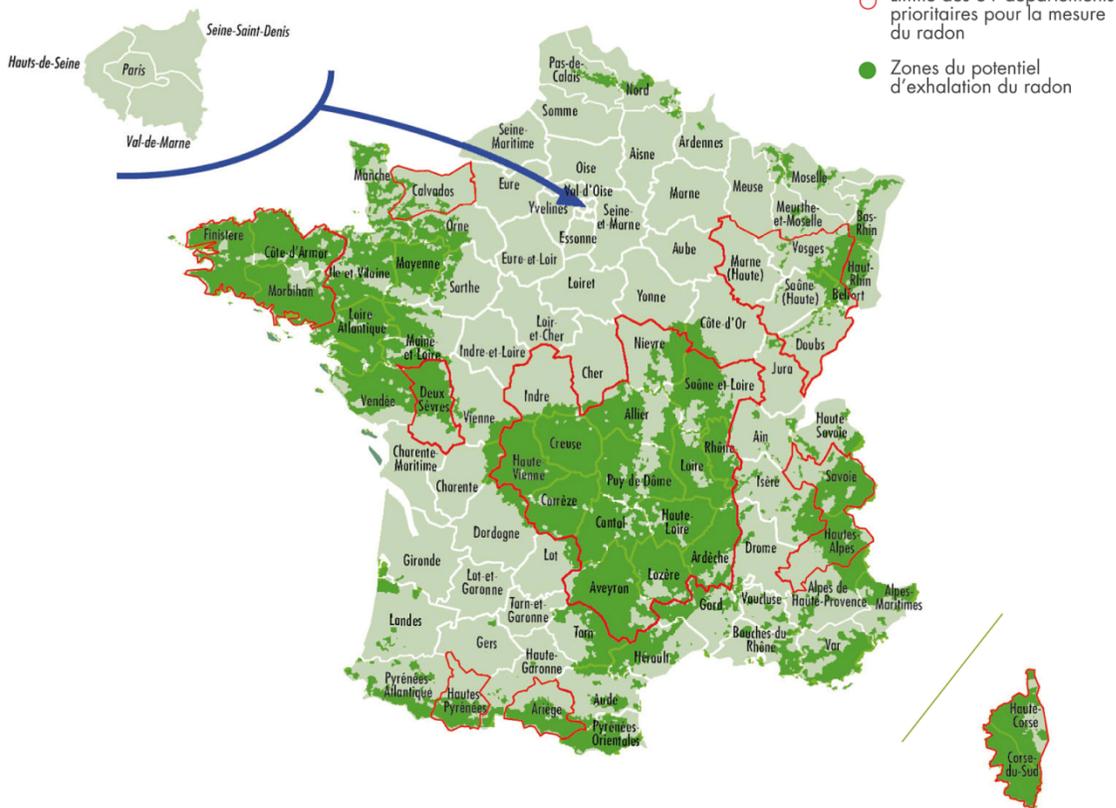
« fermé »
»



DSTN après développement



II - Campagnes de mesure dans les ERP



Plusieurs campagnes réalisées depuis 2000

L'évolution réglementaire fixe un niveau de référence à 300 Bq/m³

Établissements d'enseignement (y compris internat)

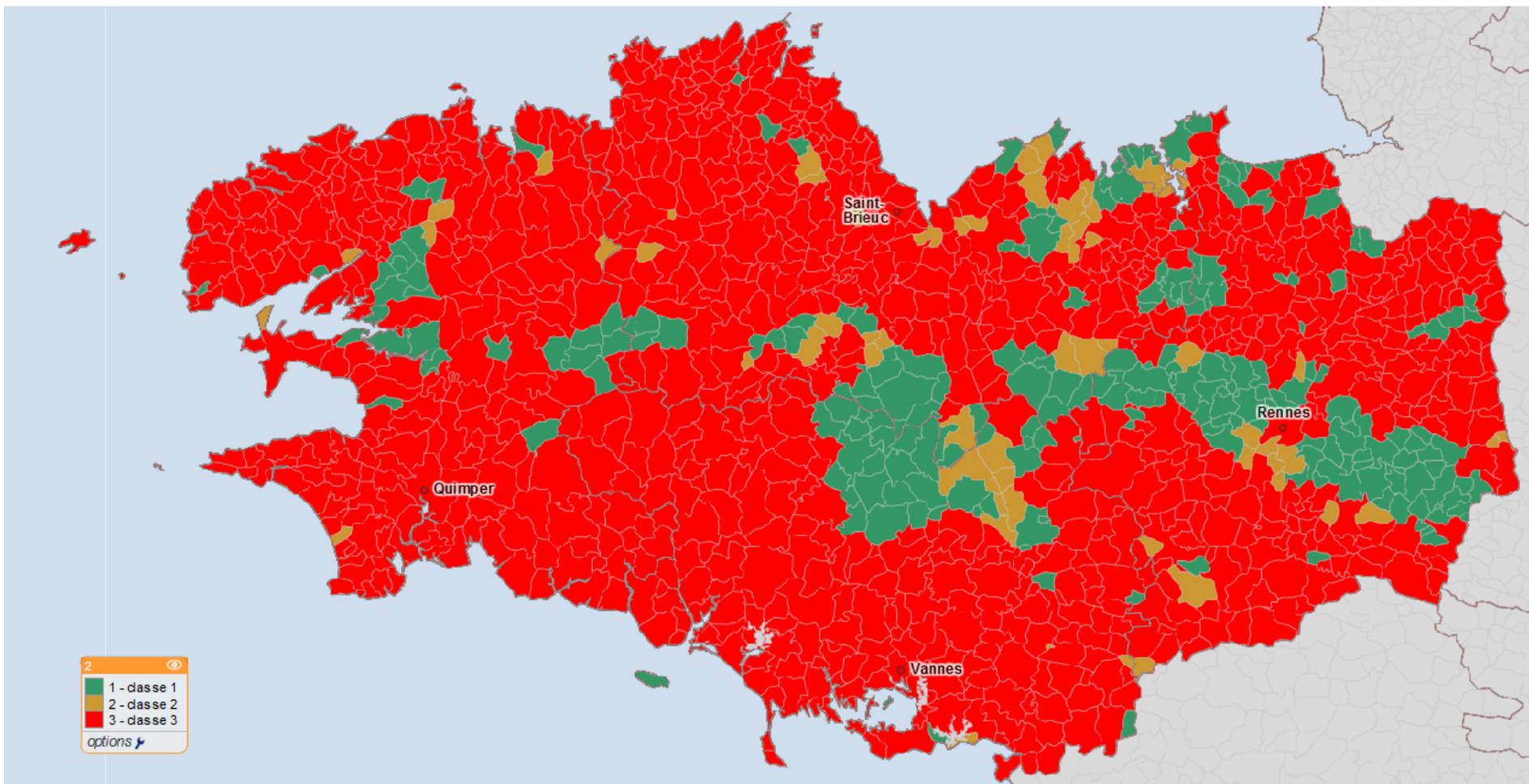
Établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans

Établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux avec capacité d'hébergement

Établissements thermaux

Établissements pénitenciers

Les nouvelles Zones Radon en Bretagne



Dépistage du radon dans les ERP dans les Côtes d'Armor

Pour les résultats connus :

10 % à 15 % des ERP concernés par des résultats supérieurs au seuil de 400 Bq/m³

3 % à 5 % des ERP concernés par des résultats supérieurs au seuil de 1000 Bq/m³

Convention avec l'**Autorité de Sûreté Nucléaire** (ASN) pour mise en œuvre des procédures coercitives

Programme régional d'Inspection-contrôle à l'ARS Bretagne : environ 20 établissements EHPAD ou Etablissement de santé inspectés par an dans le 22 (mise en œuvre du dépistage, actions correctives, contrôles après-travaux, communication des résultats) + inspections conjointes avec ASN pour établissements d'enseignement (inspection des collectivités territoriales propriétaires des locaux)

III - Campagnes de mesure dans l'habitat

- ❑ L'évolution réglementaire fixe un niveau de référence à 300 Bq/m³ non contraignant,
- ❑ Sortie d'un guide pratique "boite à outils" pour la réalisation d'actions de sensibilisation au risque radon dans l'habitat (février 2018),
- ❑ Dans les PRSE Bretagne (2011/2016 et 2017/2021), la gestion du risque sanitaire lié à l'exposition au radon est l'une des actions prioritaires, qui a conduit aux campagnes de mesure dans l'habitat :
 - ❑ CLCV / Concarneau Cornouaille Agglomération (2011/2014)
 - ❑ ARS / Département du Finistère (2014/2015/2016) en lien avec les pharmaciens
 - ❑ AEH-Formation de diagnostiqueurs
 - ❑ Lorient-Agglomération (2018/2019)
 - ❑ AEH+AMIH – Lannion-Trégor-Agglomération (2018/2019)

CLCV 29 : Une opération expérimentale

- ❑ Appel à projets de l'Institut National du Cancer (INCa) en 2010,
- ❑ Appui de la Direction Générale de la Santé (DGS),
- ❑ De Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA),
- ❑ Objectifs :
 - Placer 5 000 dosimètres gratuits chez les habitants
 - Mobiliser les partenaires de santé et du bâtiment

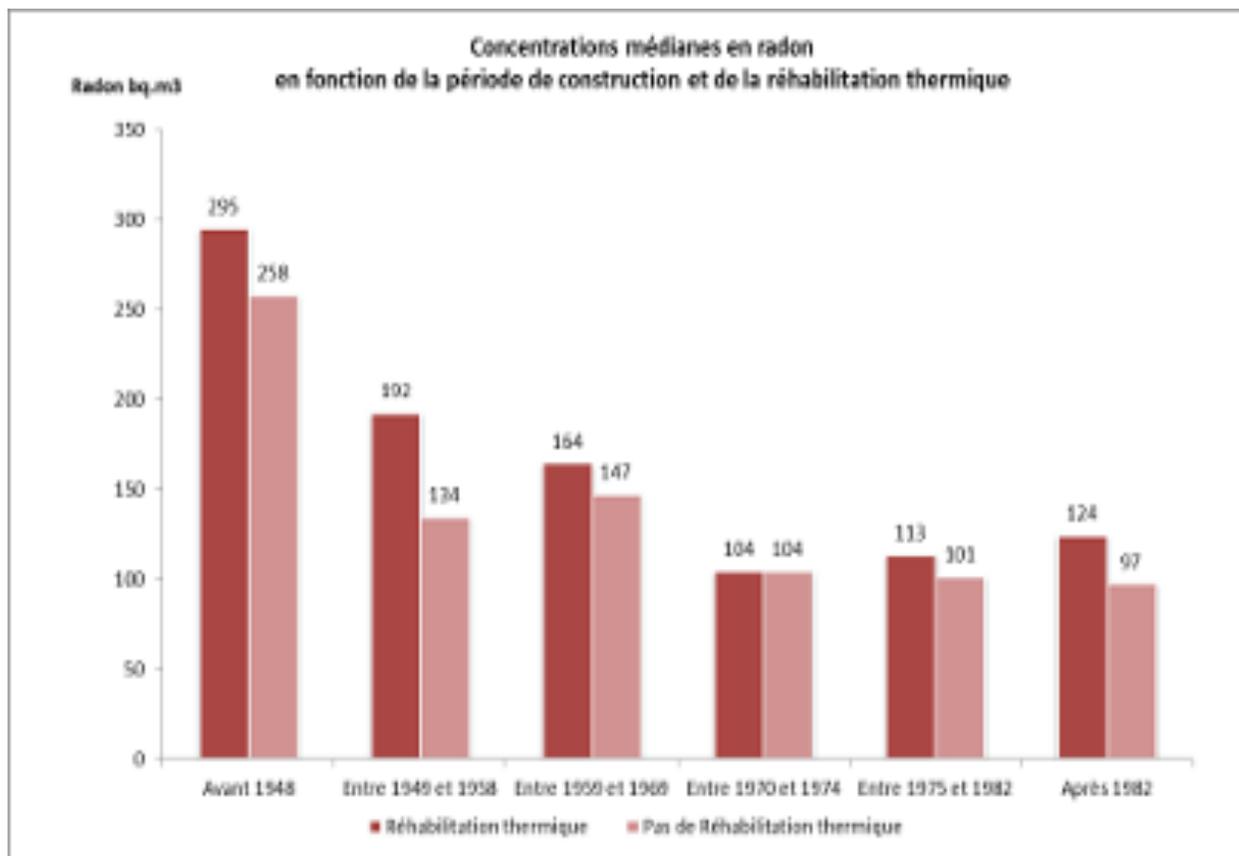
CLCV 29 : Des résultats (1)

- ❑ 4 500 kits distribués – 3 763 mesures (83,6 %)
- ❑ 15% des habitations principales CCA mesurées
- ❑ Dont 3 637 mesures initiales en logement
- ❑ Avec questionnaire : 3 400

- ❑ Inférieures à 300 Bq/m³ : 76,3 %
- ❑ De 300 à 1 000 : 19,7 %
- ❑ Supérieures à 1 000 : 4,0 %
- ❑ Moyenne arithmétique : 288 Bq/m³



CLCV 29 et CSTB : Analyse des données



Évolution des concentrations en maison individuelle, en fonction de la période de construction et de la réhabilitation thermique

Campagne de mesure du radon 2014/2016 dans l'habitat en Finistère

2 000 dosimètres distribués

| | Nbe dosimètres mesurés | <300 Bq/m ³ | de 300 à 1000 | > 1000 Bq/m ³ |
|--------------|------------------------|------------------------|---------------|--------------------------|
| Nbre mesures | 1829 | 1252 | 447 | 130 |
| Pourcentage | / | 68,5% | 24,4% | 7,1% |

Approche-ÉcoHabitat : Diagnostiqueurs

- ❑ Convention ARS 2014-2015
 - Formation de diagnostiqueurs
 - 40 diagnostics gratuits pour les particuliers
 - Faire émerger des entreprises

- ❑ Convention ARS 2016-2017
 - 30 diagnostics réalisés

- ❑ Convention ARS 2018-2019
 - Diffusion 150 dosimètres sur Lannion-Trégor avec l'AMIH
 - Assistance Lorient Agglo – distribution de 150 dosimètres
 - Campagne de retour d'information sur les travaux réalisés
 - Formation de diagnostiqueurs

- ❑ Liste des diagnostiqueurs sur le site d'Approche-ÉcoHabitat

IV – Actions de sensibilisation (1)

De 2001 à 2008 : mise en place d'un plan d'action :

- Sensibilisation des particuliers – élaboration d'une plaquette et d'une affiche
- Information des professionnels de santé / professionnels du bâtiment
- Fiches actions destinées aux élus

Campagnes de mesure :

- 4 Comités de Ligue Contre le Cancer (2006-2008)
- CLCV (2011-2014)
- ARS29 (2015-2017)
- AEH+AMIH (Lannion) – Lorient Agglo (2018-2019)

Articles de presse, Participation à des débats télévisés ou interviews

Cafés-débat

Pages internet dédiées au radon – MCE, ARS, ASN, IRSN, ...

Panneaux d'exposition itinérants

Etc ...

IV – Actions de sensibilisation (2)

Actions prévues suite à la nouvelle réglementation :

- Communication aux élus,
- Établissements concernés

Messages nationaux d'information du public (arrêté du 20 février 2019)

Journée européenne du radon (7 novembre)

Conférences et séminaires locaux :

- Matinale radon à Rennes (1^{er} trimestre 2020)

Information des Point Info Énergie

Affichage des résultats de mesure dans les établissements concernés

V – Le PRSE 3

2017/2021

Action cadre : Réduire l'exposition des Bretons.nes au radon

- Améliorer la communication régionale sur le radon
- Déployer la boîte à outil vers les collectivités locales, les bailleurs sociaux et les associations
- Inciter la population Bretonne à faire réaliser des mesures du radon dans son logement
- Former les professionnels du bâtiment à la réalisation de diagnostic et à la réalisation de constructions adaptées à ce risque
- Former les personnels techniques des collectivités sur la détection et le risque radon

Un budget est affecté à chaque appel à projets annuel
Sur la thématique radon, 3 porteurs d'action ont été retenus en 2018
(ALECOB, RBDD, AEH)

Ils ont survécu au radon, pourquoi pas vous ?



Cécile ROBERT

ARS DD 22 – SAINT BRIEUC

Tél : 02 22 06 74 97

mél : cecile.robert@ars.sante.fr

MERCI DE VOTRE ATTENTION